

## CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Ce certificat d'analyses officiel remplace et annule celui émis précédemment

EAST ANGUS (Ville de)  
M. David Fournier  
200 St-Jean est  
East Angus, Québec  
JOB 1R0  
Tél.: (819) 560-8482

Certificat : **1852506**  
Demande d'analyse : NA  
Date du rapport: 2017-10-31  
Projet client : Analyses selon RQEP  
Bon de commande : 2924  
Chargé de projets : Nancy Vézeau : 514-332-6001 #5117  
Adresse courriel : nancyvezeau@labenvironeX.com

### Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX :	3249135	Nom du réseau :	East Angus / Eau brute	Chlore résiduel libre :	0.00
Identification client :	Eau souterraine de notre n	Réseau MENV / TRE :	X0009350	Chlore résiduel total :	0.00
Nature :	Eau brute	Région Adm. :	05	Chloramine :	NA
Nom du préleveur :	Gabriel Tetreault	Code lieu prél. :	5	Résultat pH :	NA
Date de prélèvement:	2017-10-16				
Date de réception:	2017-10-18				
Lieu du prélèvement :	229 chemin Gosford est				
Info. supplémentaires :	NA				

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Dénombrement d'Escherichia coli	Oui	MBIO07/ILME40			2017-10-18		LG
Escherichia Coli			0	UFC/100mL			0
Entérocoques	Oui	MBIO04/ILME40			2017-10-18		LG
Entérocoques			0	UFC/100mL			0
Commentaires de l'échantillon	Température à la réception : 15.0°C						
Commentaires du certificat :	Ce certificat remplace celui émis précédemment, soit le certificat 1844304, car le numéro de réseau a été modifié pour l'échantillon 3249134.						

Approuvé par :   
Dominic Bibeau, B.Sc., Mcb A. 822  
Responsable technique  


Accr. \* : Accréditation du MDDELCC -- NA : Non-Applicable -- TNI : Colonies trop nombreuses pour être identifiées -- TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées [ ] = Hors critères  
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH : Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

**Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.**

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

**CONFIDENTIEL**

Page 1 de 1